

Copie
traduction

Marseille, le 31 mai 2016

Monsieur Stéphane BOUILLON
Préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Préfet des Bouches-du-Rhône
Préfecture des Bouches-du-Rhône
Boulevard Paul Peytral
13006 MARSEILLE

N/Réf. : SR/CH/CM N° 2016/06/00160.

Objet : La rocade L2

Monsieur le Préfet,

Sans réponse de votre part aux différents courriers que je vous ai déjà adressés, concernant la future autoroute A507, dite rocade L2, il est de mon devoir de vous alerter sur le mécontentement grandissant des habitants et des associations riveraines, dont les demandes, les revendications et les inquiétudes sont restées à ce jour sans réponse, malgré une forte mobilisation. Je me permets donc, à nouveau, d'attirer votre attention sur les éléments suivants :

Ouverture anticipée de la partie EST :

Prévue pour cet été, et alors que la partie NORD sera encore en travaux pour au moins 18 mois, j'émet à nouveau toutes réserves et protestations sur le risque de saturation des voies au débouché de Frais-Vallon. Ce problème ne peut d'ailleurs être ignoré de l'ensemble des décideurs puisque un avis gouvernemental datant de 2007 (Avis N°2007-9) indiquait déjà que « *un délai trop important séparant les mises en service de la L2 EST puis de la L2 NORD serait préjudiciable à la circulation et à l'environnement dans les quartiers nord, entre l'échangeur de Frais-Vallon et l'autoroute A7, car la voirie locale ne serait pas en mesure d'absorber dans des conditions convenables l'afflux de trafic provoqué au niveau de Frais-Vallon par l'ouverture de la seule tranche L2 EST* ». Je demande donc à ce que l'ouverture de la L2 dans le sens **FLORIAN vers FRAIS VALLON** soit différée.

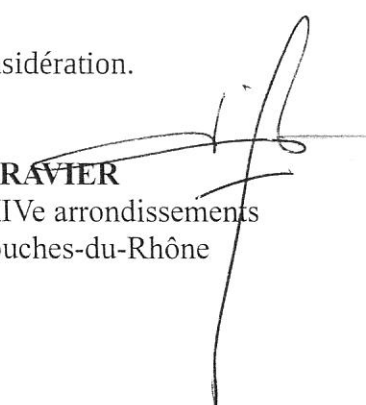
Bretelles de retournement L2/A7 des Arnavaux :

Là aussi, l'utilité des deux anses de retournement de et vers l'autoroute A7 a été soulignée en juin 2015 dans une note de la SRL2, demandée par Monsieur le Préfet suite au COPIL du 02 décembre 2014.

Il est noté en conclusion que « *D'une façon générale, ces anses renforcent l'efficacité de la L2, et apportent une réelle plus-value dans l'organisation des flux de déplacements de personnes entre les futures zones de développement urbain du nord du centre-ville (Euromed) et du nord-est et de l'est de Marseille (hauts de Ste-Marthe, Château-Gombert, vallée de l'Huveaune) tout en contribuant fortement à faciliter la requalification des nombreuses voies urbaines bénéficiant d'une réduction du trafic grâce à la L2, cette réduction étant fortement accrue grâce aux anses. (...) La réalisation des Anses, demandée par plusieurs collectivités représentées lors de ce COPIL répond à une sollicitation forte des habitants exprimée notamment via les CIQ.* »

La rocade L2 est un élément majeur dans le plan de déplacements de l'agglomération Marseillaise. Elle est attendue depuis des dizaines d'années. 100.000 véhicules l'emprunteront chaque jour. Au vu de la situation catastrophique dans laquelle se trouve déjà notre ville au regard de la qualité de l'air, Il est tout simplement inenvisageable de ne pas se donner **tous les moyens** à notre disposition pour minimiser les atteintes à notre environnement. Le cas échéant, nous en serons tenus pour responsables auprès des générations futures, qui ne manqueront pas, à juste titre, de nous juger sévèrement.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, ma parfaite considération.


Stéphane RAVIER
Maire des XIII^e et XIV^e arrondissements
Sénateur des Bouches-du-Rhône